

Fête de la musique

21 JUIN
2025

Illustration : Tom Goyon — Impression : La DILA





FICHE DE DEMANDE DE PARTICIPATION



À compléter et à retourner avant **le mercredi 21 mai**
à : esc@carrieres-sur-seine.fr

NOM DU GROUPE (TEL QUE VOUS VOUDRIEZ LE VOIR COMMUNIQUER)

.....

DESCRIPTION PROMOTIONNELLE

(TEL QUE VOUS VOUDRIEZ QUE L'ON PRÉSENTE VOTRE GROUPE, ATTENTION LA VILLE SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉSUMER ET/OU MODIFIER VOTRE TEXTE.)

.....

.....

INTERLOCUTEUR RÉFÉRENT

Nom :

Prénom :

Téléphone : E-mail :

CONTACT POUR LES BESOINS EN SONORISATION

Nom :

Prénom :

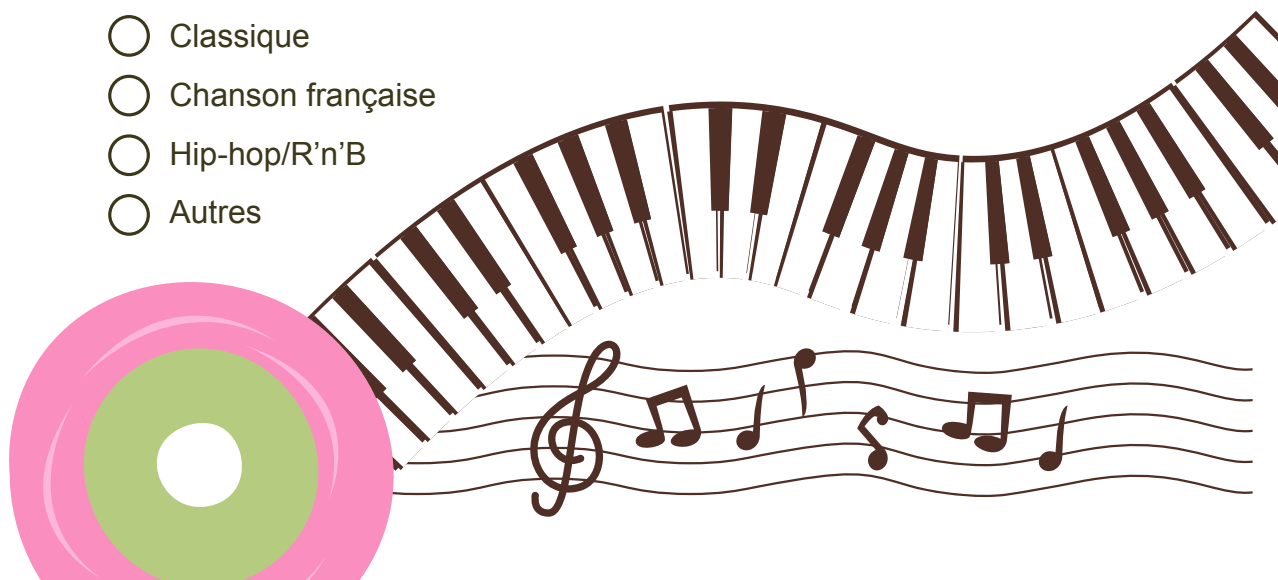
Téléphone : E-mail :

GENRE MUSICAL

- | | |
|------------------------------------|---|
| ☐ Compositions | ☐ Reprises |
| ☐ Pop | ☐ DJ |
| ☐ Rock | ☐ Classique |
| ☐ Reggae | ☐ Chanson française |
| ☐ Electro | ☐ Hip-hop/R'n'B |
| ☐ Jazz | ☐ Autres |

TYPE DE MUSIQUE

- ☐ Musique amplifiée
☐ Musique acoustique



FORMATION MUSICALE



NOMS	PRÉNOMS	INSTRUMENTS	ÂGE	TÉLÉPHONE	ADRESSE

EXPÉRIENCE

Le groupe s'est-il déjà produit en public ? ☐ OUI ☐ NON



CONCERTS PRÉCÉDENTS		
DATES	LIEUX	NATURE DE LA PROGRAMMATION (Précisez : festival, fête la musique, concert privé...)

Les candidats sont invités à fournir un support permettant d'écouter au minimum un morceau de leur répertoire (vidéos, pistes mp3, etc.).

DISPONIBILITÉS (SOUMIS À ACCEPTATION)

Horaire de programmation souhaités : de.....h àh

Durée de programmation souhaitée : Min : Max :



BESOINS EN SONORISATION

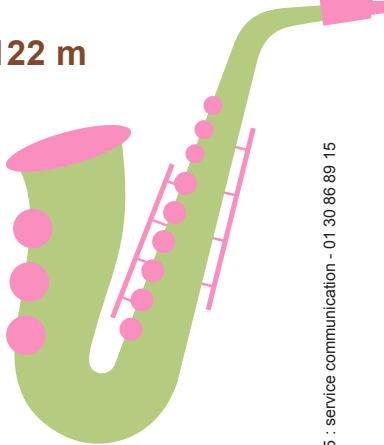


INSTRUMENTS	NOM DES MUSICIENS	AMPLI : OUI/NON	MICRO EN VOTRE POSSESSION

PLAN D'IMPLANTATION SCÉNIQUE



Longueur plateau : 6 m
Largeur développée : 5,122 m
Surface : 30,73 m²



+d'infos
c.vallet@carrieres-sur-seine.fr - 01 30 86 89 85
c.darty@carrieres-sur-seine.fr - 01 30 86 89 53
www.carrieres-sur-seine.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE 2025



CONDITIONS DE PARTICIPATION



CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La participation à la Fête de la Musique est bénévole. Les artistes ne seront pas rémunérés.

MODALITÉS DE SÉLECTION :

La Ville sélectionne les candidats selon les critères suivants :

- Nombre de places disponibles
- Catégorie
- Qualité des prestations
- Diversité des propositions musicales
- Mixité des groupes (femmes/hommes)



L'ordre de passage et les attributions de lieux seront établis par la ville et ne pourront être remis en cause. Ils seront communiqués aux candidats retenus au plus tard 15 jours avant la Fête de la Musique.

La durée attribuée à chaque candidat sera établie en fonction du nombre de participants.

Le candidat devra néanmoins être en mesure de proposer un concert de 15 à 20 minutes minimum.

ENGAGEMENTS DES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS :

Les candidats s'engagent à :

- Fournir la prestation musicale annoncée et assurer la responsabilité artistique du concert.
- Respecter la législation française. Leurs prestations ou réalisations ne présenteront aucun caractère insultant, raciste, sexiste ou violent.
- Fournir le matériel technique (instruments) des musiciens et à en assurer le transport.
- Respecter l'organisation mise en place par la Ville et notamment les horaires et créneaux.
- Respecter les mesures sanitaires et de sécurité en vigueur au moment de la manifestation.
- Fournir la fiche technique relative à ses besoins.

Les participants sont responsables de leur matériel et la Ville ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte, de vol et/ou de dégradation.

COMMUNICATION ET DROIT À L'IMAGE :

Les candidats sélectionnés autorisent la Ville à utiliser leurs images et les éléments communiqués pour la promotion en amont de la fête de la musique de Carrières-sur-Seine.

En participant à cet événement, les candidats acceptent que des photos et des vidéos d'eux et de leur prestation soient prises par le service Communication pour utilisation sur les différents supports de la Ville en lien avec l'événement (site internet, réseaux sociaux, magazine, etc.)

Tout refus devra être notifié par écrit en amont de la manifestation à la mairie.

☐ J'atteste sur l'honneur que l'ensemble des membres du groupe a pris connaissance et s'engage à respecter impérativement les conditions de participation de l'évènement "Fête de la musique 2025 " à Carrières-sur-Seine.

Carrières-sur-Seine,

lu et approuvé le :

Nom et prénom du signataire

Pour le groupe :